

Communiqué de presse du 13 novembre 2018

La révision du tarif médical ambulatoire avance – la structure des prestations est prête

Après plus de deux ans de travaux, la structure des prestations totalement remaniée pour la révision du tarif ambulatoire est prête. Le conseil d'administration de la société ats-tms SA a validé la nouvelle structure des prestations – une étape intermédiaire importante avant la structure tarifaire – et a ainsi posé un jalon capital. Cette structure remaniée sera transmise à l'Office fédéral de la santé publique pour information. L'objectif des partenaires tarifaires de la société ats-tms SA reste de remettre la structure tarifaire révisée au Conseil fédéral au cours de l'année prochaine.

Les prestations médicales ambulatoires sont facturées aujourd'hui via le TARMED (tarif médical), qui reprend toutes les prestations de l'assurance obligatoire des soins. Si personne ne conteste la nécessité de réviser le TARMED qui est dépassé, il s'est avéré extrêmement ambitieux de trouver une solution constituant un consensus acceptable pour l'ensemble des partenaires tarifaires.

Un objectif d'étape important est atteint: la nouvelle structure des prestations est prête

La société ats-tms SA a été fondée début 2016 par l'association des assureurs-maladie curafutura, la Fédération des médecins suisses (FMH), l'association des hôpitaux de Suisse (H+) et la Commission des tarifs médicaux LAA (CTM) dans le but d'élaborer une structure tarifaire totalement remaniée des prestations médicales ambulatoires et de pouvoir la perfectionner régulièrement. Le secrétariat de la société ats-tms SA est entré en fonction à Olten peu de temps après la fondation. Depuis, le directeur, le Dr Christof Haudenschild, a travaillé sans relâche aux étapes successives de la nouvelle structure tarifaire avec son équipe et les experts des partenaires tarifaires impliqués.

En validant la nouvelle structure des prestations à la mi-septembre 2018, le conseil d'administration de la société ats-tms SA a franchi une étape capitale. Cette structure, qui couvre l'ensemble des positions de prestation (points tarifaires, interprétations générales et par chapitre et autres caractéristiques importantes inclus), est un préalable important à l'achèvement de la structure tarifaire. Pour la compléter, il ne manque plus aujourd'hui que les règles d'application et de facturation.

Les personnes intéressées peuvent consulter la structure des prestations ambulatoires validée qui sera transmise à l'Office fédéral de la santé publique pour information.

Le lien suivant permet d'accéder à la structure des prestations ambulatoires (actuellement seulement en allemand):

<http://leistungsstruktur-ambulant.ats-tms.ch>

Quelles sont les prochaines étapes?

L'association des hôpitaux H+ s'est retirée de la société ats-tms SA après la validation de la structure des prestations. Les actionnaires restants, à savoir curafutura, la FMH et la CTM, poursuivent résolument leur projet même après le départ de H+ et ont bon espoir de trouver ensemble une solution constructive et consensuelle pour achever les travaux de la nouvelle structure tarifaire.

Ces prochains mois, les règles d'application et de facturation aujourd'hui en suspens seront définies au prix d'une procédure complexe. Pour cela, le secrétariat doit encore mener un nombre important de discussions techniques avec les représentants des sociétés de discipline et d'autres experts des partenaires tarifaires impliqués en vue de consolider les résultats. Au

terme de ces travaux et conformément au calendrier fixé, la structure tarifaire sera prête au printemps 2019. Si cette dernière, y compris toute la documentation nécessaire, est acceptée lors des procédures d'approbation internes des partenaires tarifaires de la société ats-tms SA, elle sera remise au Conseil fédéral.

Renseignements:

ats-tms SA Christof Haudenschild, christof.haudenschild@ats-tms.ch, 062 559 80 18
curafutura Ralph Kreuzer, ralph.kreuzer@curafutura.ch, 031 310 01 85
FMH Charlotte Schweizer, kommunikation@fmh.ch, 031 359 11 50
CTM Andreas Christen, andreas.christen@zmt.ch, 041 419 55 10